

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURES

La commune du Rayol-Canadel dispose d'un emplacement sur le domaine public pouvant permettre l'installation de camion-pizza. La présente publicité a pour but de sélectionner les candidats potentiels pouvant répondre aux attentes de la commune.

I - Pouvoir Adjudicateur

Commune du Rayol Canadel sur Mer représenté par Monsieur le Maire.

II - Cadre légal

Ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques.

III - Objet de la consultation

La présente consultation concerne la passation d'une autorisation d'occupation du domaine public comme suit :
Autorisation n°1 : Surface de 14 m² sur la parcelle AI 112, Place du Révérend Père Pire
Les plans précis sont consultables sur demande en Mairie.

IV - Durée

L'autorisation d'occupation du domaine public sera donnée pour 1 an (2021) et aura la durée de validité suivante :

- Autorisation n°1 : 4 jours minimum par semaine le soir (obligatoire) et le midi (facultatif) du 1^{er} juin au 30 septembre avec possibilité de prolongement jusqu'au 31 octobre 2021.
Les candidats devront préciser dans leur offre leurs jours de présence et la durée souhaitée.

V - Redevance

En contrepartie de la mise à disposition de l'espace public, le bénéficiaire devra acquitter auprès de la commune du Rayol Canadel sur Mer une redevance annuelle. Le montant de cette redevance est fixé par la commune soit :

- Autorisation n°1 : 2 200 euros

VI - Présentation des candidatures et critères d'admission :

Les dossiers sont à envoyer sous double enveloppe, ou à déposer contre récépissé à l'adresse suivante : Mairie du Rayol Canadel sur Mer - Secrétariat Général - RD 559 83 820 RAYOL CANADEL SUR MER.

VII - Présentation des offres et choix du délégataire

Les candidats devront dans leur proposition remettre a minima les éléments suivants : une lettre de candidature motivée ; une description détaillée de leur entreprise, les attestations fiscales, URSAFF et d'assurance en responsabilité civile et professionnelle.

La commune dressera la liste des candidats ayant postulés et retiendra l'offre la plus adéquate selon les critères suivants : qualité esthétique de l'aménagement proposé, type d'installation, moyens humains, insertion du dispositif dans son environnement, démarche éco-responsable (gestion des déchets, absence d'utilisation du plastique...), hygiène, qualité des produits, mode de cuisson, livraison.

La commune se réserve le droit de négocier avec un ou plusieurs candidats.

VIII- Langue

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en français.

IX - Date limite de présentation des candidatures : 03 mai 2021 à 12h00